

Refus de travaux obligatoires en AG

Par **loutre100**, le **06/04/2015** à **08:13**

il y a infiltration d'eau dans des lots principaux par la toiture-terrasse accessible.
le syndic a mis les travaux de réfection de l'étanchéité
au vote de l'AG de copropriétaires.
les travaux d'étanchéité ont été refusés par une majorité de voix (copropriétaires non concernés par les infiltrations).
Est-il possible d'imposer ces travaux, indispensables, à la copropriété?